



RECRUTEMENT

DIRECTEUR D'ACCUEIL DE LOISIRS (F/H) AGENT TITULAIRE (CATEGORIE B OU C) OU CONTRACTUEL POSTE ANNUALISE A TEMPS COMPLET

Le Mairie de Bollène recherche un **Directeur d'Accueil de Loisirs** pour son service Enfance Jeunesse. Sous l'autorité de la Responsable du service, vous rejoindrez une équipe pluridisciplinaire, qui mène des projets éducatifs dynamiques au service des écoles de la commune.

A ce titre, vos missions principales seront les suivantes :

- **Assurer la Direction d'un Accueil de Loisirs**
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer le projet pédagogique de l'établissement en cohérence avec le projet éducatif de la collectivité ;
- Encadrer et animer une équipe d'animateurs : recrutement, formation, accompagnement et suivi ;
- Assurer la gestion administrative et financière de la structure (inscriptions, budgets, commandes, bilans, etc.) ;
- Veiller à la sécurité physique, affective et morale des enfants et des équipes ;
- Garantir la mise en place d'activités adaptées aux différents publics accueillis et au temps imparti ;
- Assurer la coordination avec les partenaires institutionnels et locaux (écoles, associations, parents, services municipaux).

Profil : BPJEPS obligatoire / Réglementation des ACM (normes DDCS, sécurité, hygiène) / Connaissance des besoins des enfants et des méthodes pédagogiques adaptées / Maîtrise des outils de gestion administrative et de suivi budgétaire / Savoir élaborer et mettre en œuvre des projets pédagogiques et éducatifs / Gérer et animer une équipe d'animateurs / Capacité à fédérer / Sens des responsabilités, rigueur et organisation / Bienveillance, écoute et adaptabilité.

Résidence administrative : Bollène

Temps de travail : planning annualisé

Rémunération / Avantages : grille indiciaire de la fonction publique + régime indemnitaire + CNAS + participation prévoyance à hauteur de 50% + participation mutuelle labellisée de 25€ par agent + accès au restaurant administratif

POSTE A POURVOIR AU PLUS TOT

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'attention de Monsieur le Maire de Bollène à l'adresse suivante : Mairie de Bollène, Place Henri Reynaud de la Gardette – CS 40207 84505 BOLLENE CEDEX, ou par mail à l'adresse rh@ville-bollene.fr